

Proposition du Conseil administratif du 18 avril 2024 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 840 000 francs pour 2024 destiné à subventionner l'association WEURO Genève 2025, pour la 14e édition de la phase finale européenne des équipes nationales féminines de football.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction

L'organisation du Women's EURO 2025 a été attribuée à la Suisse en avril 2023. Cette manifestation réunira les seize meilleures équipes européennes féminines de football, dont l'équipe de Suisse. Après l'Euro masculin accueilli avec l'Autriche en 2008, le Women's EURO sera l'événement sportif le plus important jamais organisé en Suisse. Les villes de Bâle, Berne, Genève et Zurich ont été désignées comme villes hôtes. Genève accueillera cinq matches au Stade de Genève.

Cette manifestation de 4 semaines de portée internationale aura un impact certain sur la visibilité et l'économie de Genève. Elle répond ainsi à l'objectif stratégique de la Feuille de législature 2020-2025 du Conseil administratif «Renforcer l'attractivité et les atouts de la ville grâce à des animations dans l'espace public et des manifestations sportives qui favorisent le développement du tourisme».

Cela étant dit, le Conseil administratif souhaite que cet évènement laisse également un «héritage», en donnant une impulsion durable au football féminin à Genève, et au sport féminin de manière générale.

Dans cette perspective, nous soumettons à votre Conseil la présente demande de crédit budgétaire supplémentaire de 840 000 francs, qui seront versés sous la forme d'une subvention à l'association WEURO Genève 2025, chargée du soutien général de l'organisation de l'événement à Genève en sa qualité de ville hôte, ainsi que de la mise en œuvre d'actions et évènements visant la promotion du sport féminin.

Exposé des motifs

Les objectifs principaux de la participation de la Ville de Genève au Women's EURO 2025 sont:

- soutenir l'organisation de cette manifestation à Genève;

- rallier les Genevois-e-s autour de cet événement fédérateur, notamment grâce à des animations;
- utiliser cet évènement pour faire la promotion du football féminin et contribuer au développement du sport féminin en général (héritage).

Afin de soutenir l'organisation de cette manifestation à Genève, l'association WEURO Genève 2025 a été créée le 18 octobre 2023 sous l'impulsion de la Ville de Genève et du Canton. Cette nouvelle structure organisationnelle réunit les collectivités publiques, des représentant-e-s des milieux sportifs et des organisateurs de manifestations d'envergure.

Les membres de son comité sont les suivant-e-s:

- Pascal Besnard, président,
- Sandy Maendly, vice-présidente
- Laurent Berney
- Sophie Mottu
- Sybille Bonvin, représentante de la Ville de Genève
- Vincent Scalet, représentant du Canton de Genève
- Serge Zanicoli, représentant de l'Association cantonale genevoise de football (ACGF)

Cette association, qui répond à un comité politique comprenant la Ville de Genève, le Canton et l'Association des communes genevoises (ACG), a pour but de soutenir l'organisation du Women's Euro 2025 à Genève en collaborant avec les instances du football nationales et internationales et les collectivités publiques genevoises cantonales et communales. Si l'Union des associations européennes de football (UEFA) assume directement l'organisation sportive du tournoi, la commercialisation et gestion des droits commerciaux liés à l'événement, l'association participe au soutien général de l'organisation de l'événement sur le territoire de Genève en sa qualité de ville hôte.

S'agissant des évènements et animations visant à rallier les Genevois-e-s autour de cet événement fédérateur, ainsi qu'à faire la promotion du football féminin et contribuer au développement du sport féminin en général (héritage), la Ville de Genève organisera des actions directement, ou avec le concours de l'Association WEURO Genève 2025, dont les statuts prévoient également la mise en œuvre d'actions et d'évènements visant la promotion et le développement du sport féminin (héritage).

A titre d'exemple, une fan zone sera proposée afin de créer un espace convivial pour les Genevois-e-s afin qu'ils puissent, dans une ambiance agréable, se réunir et suivre ensemble les matches de cet Euro féminin. Des animations et des

démonstrations gratuites de différents sports seront offertes aux familles pendant toute la durée de la compétition. Des moyens seront également engagés pour la promotion du tournoi auprès de la population genevoise, et ce plusieurs mois avant l'événement. Dans cette perspective, des actions visant le public lors de manifestations genevoises d'envergure seront proposées (ex.: Course de l'Escalade, Genève Marathon et Tour de Romandie).

Enfin, une série d'actions de sensibilisation au football féminin, et au sport féminin au sens large, sera organisée en vue de soutenir l'augmentation du nombre de joueuses licenciées (actuellement au nombre de 37 310).

Estimation des coûts et financement du projet

A ce jour, le budget global de la manifestation à Genève est estimé à 6 790 000 francs (prestations en nature comprises).

Ce budget total estimé se détaille comme suit.

Coûts

Infrastructures (location du Stade par l'UEFA)	1 700 000
Concept sécurité (police, méd. cant.)	1 500 000
Organisation d'événements	500 000
Marketing et visibilité	600 000
Concept bénévoles	250 000
Coordination projet et mandats	490 000
Mobilité douce	500 000
Concept samaritains	200 000
Mesure durabilité et écologie	300 000
Héritage	600 000
Réserve et imprévus	150 000
Total francs	6 790 000

Dans cette perspective, le plan de financement élaboré prévoit les ressources suivantes.

Plan de financement

UEFA	1 700 000
Canton de Genève (incluant les gratuités)	2 200 000
Ville de Genève (incluant les gratuités)	1 600 000
Fonds du sport	200 000
Association des communes genevoises (ACG)	300 000
Fondations privées	600 000
Sponsors divers	190 000
Total francs	6 790 000

Participation de la Ville de Genève

Un projet de cette nature se prépare plusieurs années à l'avance et nécessite un engagement ferme sur une telle période. Le principe d'étanchéité des exercices budgétaires empêche le vote définitif d'une délibération budgétaire portant sur l'ensemble de la somme pour plusieurs années.

Dans cette perspective, il a été nécessaire de doter de moyens financiers l'Association WEURO Genève 2025 pour assurer, dès sa création, la mise en place du projet et assurer les premiers engagements financiers pour la création de l'association, les frais de fonctionnement, le suivi du travail de coordination avec les autres villes suisses et les partenaires genevois, ainsi que le travail d'élaboration des concepts de sécurité et des bénévoles. Ce montant a été octroyé sous forme d'une subvention de 200 000 francs du budget de fonctionnement 2023 du Service des sports.

Le Conseil administratif sollicite désormais l'attribution, par le Conseil municipal, d'un crédit budgétaire restant de 1 155 000 francs en deux étapes formelles (en raison du principe d'annualité du budget municipal), à savoir:

- Dans le cadre du projet de délibération ci-après et pour l'année 2024: un crédit budgétaire supplémentaire de 840 000 francs demandé sous forme de subvention versée à l'Association WEURO Genève 2025 (F 3636.010.4002) soit:
 - 250 000 francs pour les transports (mobilité douce et offre billet combiné);
 - 200 000 francs pour le marketing et la visibilité;
 - 180 000 francs pour l'héritage;
 - 125 000 francs pour les bénévoles;
 - 85 000 francs pour la Host city manager.
- Dans le cadre d'un projet de résolution soutenant le principe concernant le projet de budget 2025 et soumis parallèlement à la présente demande de crédit: un crédit budgétaire complémentaire de 315 000 francs, qui sera demandé au Conseil municipal dans le cadre du projet de budget 2025. Ce budget supplémentaire permettra d'organiser des événements avant et pendant la manifestation afin de promouvoir le sport féminin sur la Ville de Genève (animations sportives durant la compétition, animations itinérantes en Ville de Genève avant la manifestation).

En parallèle, il convient encore de noter que les budgets ordinaires de divers services (Service des sports, Service logistique et manifestations, Service Voirie – Ville propre, Service de l'espace public, ...) seront également impactés par des prestations en nature.

A titre informatif, il convient de préciser que le Canton, qui a également participé à hauteur de 200 000 francs à la création de l'Association WEURO Genève

2025, aura à l'avenir essentiellement à sa charge les frais de police ainsi que les coûts liés au Stade de Genève (fonctionnement, infrastructures ainsi que la gestion du déménagement des usagers actuels). L'ACG a, quant à elle, validé en assemblée générale, le 15 novembre 2023, l'octroi d'une subvention de 300 000 francs à l'Association WEURO Genève 2025 versée en trois fois, soit 100 000 francs en 2023 pour la constitution de l'Association WEURO Genève 2025 et 100 000 francs en 2024 et en 2025.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 840 000 francs destiné à subventionner l'association WEURO Genève 2025.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2024.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée au compte budgétaire 2024, centre de coût 4002 «Service des sports», compte 3636.010, politique publique 34 «Sports et Loisirs».